COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

ENQUETE PUBLIQUE

Modification du plan local d'urbanisme de la commune de Saint Piat

Par délibération de la communauté de communes des portes Euréliennes d'Ile-de-France concernant la modification du PLU de la commune de Saint Piat en date du 6 juillet 2017,

Par arrêté du 1^{er} septembre 2017, la présidente de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du PLU de la commune de Saint Piat.

A cet effet, monsieur le président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné M. JALLU en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 26 septembre 2017 au 26 octobre 2017 inclus. Un dossier sera déposé à la mairie de Saint Piat, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur JALLU recevra à la mairie de Saint Piat :

Mardi 26 Septembre 2017 de 15 H 00 à 18 H 30,

Samedi 7 Octobre 2017 de 9 H 30 à 12 H 00,

Jeudi 26 Octobre 2017 de 15 H 00 à 18 H 30

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier (www.saint-piat.fr/ ou sur papier à la mairie de Saint Piat) et les observations concernant la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Saint Piat pourront être consignées sur un registre. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de Saint Piat, place Marcel Binet à Saint Piat (28 130) ou par mail à bj.ep.saintpiat@orange.fr (adresse mail pour les observations).